



VersaillesGrandParc  
communauté de communes

Extrait du registre des délibérations du

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 2 mai 2007

Le conseil de la communauté de communes Versailles Grand Parc s'est réuni sous la présidence de Madame Monique LE SAINT (pouvoir de M. Etienne PINTE).

**Sont présents :**

M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, Mme Martine BOULET (représentante de M. Daniel MERTIAN de MULLER), M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Gérard DALLIOUX (pouvoir de M Bernard DEBAIN), M. Thierry LEGIRET (pouvoir de M. Gilles PANCHER), M. Olivier LEBRUN, Mme Michèle BROSSARD, Mme Paule DELMAS (représentant de M. Alain RUBY), M. Serge CHARPENTIER, M. Gérard REILLON, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Claude BOSONNET, Mme Dominique CONORT, M. Jean SLOMIANY (représentant de M. Marc BODIN) M. Jacques DEMBREVILLE, M. Bertrand DEVIENNE, M. Philippe LEQUAIN, M. Jean Philippe BARRET, M. Alain Michel LAMBERT, M. Claude BANCILHON, M. Gérard MEZZADRI, M. Jean Michel ISSAKIDIS, M. Pierre LESTRADE.

**Absents excusés:**

M Etienne PINTE, pouvoir à Mme LE SAINT;  
M. Alain RUBY, représenté par Mme Paule DELMAS;  
M. Daniel MERTIAN de MULLER, représenté par Mme Martine BOULET;  
M. Jean-Marc LE RUDULIER;  
M. Marc BODIN, représenté par M. Jean SLOMIANY;  
M. Bernard DEBAIN, pouvoir à M Gérard DALLIOUX;  
M. Edmond GRONDIN;  
M. Gilles PANCHER, pouvoir à M. Thierry LEGIRET;  
M. Alain FONTAINE.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance M. Patrick CONFETTI

Date de convocation : 26 avril 2007

Date d'affichage de la convocation : 26 avril 2007

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 27

PREF 78

28.05.07

**N° de l'ordre du jour :**

**2007 05 08 Election de délégués supplémentaires au Syndicat Intercommunal pour la Destruction d'Ordures Ménagères et la Production d'Energie (SIDOMPE)**

**M. LASSERRE**, rapporteur donne lecture de la délibération.

Avant de devenir membre de la communauté de communes de Versailles Grand Parc, la commune de Bois d'Arcy faisait incinérer ses déchets à l'usine du SIDOMPE.

Par arrêté préfectoral, le périmètre de la communauté de communes Versailles Grand Parc a été étendu à ville de Bois d'Arcy au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

La communauté de communes Versailles Grand Parc est donc substituée, dans le cadre des compétences transférées, à la ville de Bois d'Arcy.

En conséquence, Versailles Grand Parc doit désigner ses représentants au SIDOMPE, soit 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour la commune de Bois d'Arcy.

En application des articles L. 5211-1 et L. 2121-21 (art. 142 loi du 13 juillet 2004), par décision unanime le conseil peut décider de ne pas procéder par vote au scrutin secret, mais à main levée.

Je vous invite donc à vous prononcer sur ces désignations.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Se sont portés candidats :

Titulaires :

- . Yvonne Trocmé, Adjointe au Maire.
- . Serge Charpentier, Adjoint au Maire.

Suppléants :

- . Katia Pinard, conseillère municipale.
- . Michel Lefol, conseiller municipal

le Conseil Communautaire,

*Désigne, comme représentants du conseil communautaire au syndicat intercommunal pour la destruction d'ordures ménagères et la production d'énergie (SIDOMPE) :*

*En tant que délégués titulaires :*

- . Yvonne Trocmé, Adjointe au Maire.
- . Serge Charpentier, Adjoint au Maire.

*En tant que délégués suppléants :*

- . Katia Pinard, conseillère municipale.
- . Michel Lefol, conseiller municipal

PAR 78

29 05 07

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 27

Suffrages exprimés : 30 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,  
par délégation,



**Pascal Guéant**  
**Directeur général des services**

2015.07

2015.07